lutte ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

CORRUPTION

Le scandale des scandales c'est

LE CAPITALISME !

M 6189 - 1379 - 9,00 F

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1379 - 9 décembre 1994 - prix : 9 F

A NOS LECTEURS

Lutte Ouvrière paraît cette semaine avec une pagination réduite, du fait d'une grève opposant les travailleurs effectuant la composition de notre journal à leur propre direction ; grève dont Lutte Ouvrière se sent évidemment solidaire... et nos lecteurs aussi, nous en sommes sûrs !

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LE SCANDALE DES SCANDALES, C'EST LE CAPITALISME !

En plus de trois ministres de l'actuel gouvernement, on avait des élus et maires de grandes villes dont Jacques Médecin, maire de Nice au moment des faits, le maire de Lyon et des hommes politiques divers. On a eu des PDG comme celui d'Alcatel-CIT, accusé d'avoir surfacturé des centraux téléphoniques à l'Etat pour la bagatelle d'un milliard de francs, le PDG d'Alcatel-Alsthom lui-même, le supérieur du précédent, accusé lui aussi de quelques malversations, celui de Schneider toujours poursuivi en Belgique, et quelques autres par-ci par-là. On voit ces jours-ci des patrons de médecine accusés d'escroquerie envers la Sécurité Sociale pour avoir accepté des surfacturations de prothèses chirurgicales. Voilà maintenant le directeur du centre hospitalier de Strasbourg poursuivi à son tour avec quelques-uns de ses collaborateurs. Un hôpital public auquel il est peut-être bien arrivé de refuser des soins à un malade qui n'a pas une couverture sociale suffisante, sous prétexte de ne pas mettre en danger l'équilibre de l'hôpital.

Celui-là serait poursuivi pour quelques malversations concernant l'achat de gros matériel médical, comme des scanners, la construction à l'hôpital d'un parking souterrain... comme ses comptes.

Si on en est à mettre en examen, et même en prison, des hommes de cette importance, c'est que les juges doivent avoir quelques indices car il ne s'agit pas de malheureux braconniers, de voleurs à la tire ou de petits drogués.

En tout cas, il est vraiment honteux que des hommes exerçant des responsabilités publiques en abusent, pour escroquer l'argent public et s'enrichir.

On est par exemple très choqué d'apprendre que le Président de l'Association de Recherche contre le Cancer aurait lui aussi utilisé, d'une façon plus que contestable, une grande partie des millions de francs que lui procurait la générosité publique. Mais est-ce vraiment plus dégoûtant que d'abuser de l'argent des contribuables, de l'argent des consommateurs d'eau dont on majore les factures, ou de l'argent des municipalités ? Non ! Toutes ces saloperies se valent !

Par contre, à l'autre bout, il y a les grands patrons, ceux qui achètent ces hommes-là avec l'argent de leur entreprise, dans le même temps qu'ils refusent la moindre augmentation de salaire à leurs salariés, quand ils ne concoctent pas un plan de licenciements.

Ils en ont, des caisses noires, pour payer tous les pourris ! Ils en ont, des caisses noires, pour financer certains partis politiques ! Cela bien entendu en plus des financements que la loi autorise et qu'ils peuvent déduire de leurs bénéfices.

Tous ces patrons disent que les entreprises ne peuvent pas supporter plus de salariés, que les salaires sont trop élevés, que les charges sont trop lourdes.

Mais que sait-on sur leurs finances réelles ? Que sait-on sur ce qu'ils paient réellement, et à qui, et pour quoi faire ?

On nous dit qu'il ne s'agit que de quelques brebis galeuses. Mais quand il s'agit de faire un sondage, on n'interroge pas tous les électeurs. Avec mille on a déjà une bonne répartition de l'opinion. Alors les affaires récentes sont un véritable sondage sur l'honnêteté de ceux qui nous gouvernent. Et c'est surtout un sondage sur ce que sont les hommes du grand patronat, qui non seulement se payent des hommes politiques et ont plus d'influence que les électeurs, mais qui peuvent décider sommairement du sort de dizaines ou centaines de milliers de personnes, en ruinant toute une région, sans même avoir à se justifier. On vient encore d'en avoir la démonstration avec l'annonce de plans de licenciements chez les constructeurs automobiles, sous le prétexte que la reprise économique dont on nous parle tant ne serait finalement pas assez forte !

Il est grand temps que l'on mette le nez dans les comptabilités de toutes les grandes entreprises, que l'on vérifie les comptes en banque des hommes du grand patronat, de leurs familles, de leurs prête-noms.

Oui, il est temps de dire à tous ces pourris-là : méfiez-vous, la colère de ceux qui, par votre faute, souffrent de la crise et en subissent tout le poids, va finir par éclater. Et le jour est peut-être très proche où, tous ensemble, nous mettrons le nez dans vos comptes !

Politiciens

PS : LA CHASSE AUX VOIX "CENTRISTES" EST OUVERTE

Michel Rocard est revenu sur le devant de la scène politique, avec l'intention affichée d'y rejouer les premiers rôles. A l'occasion de la réunion des Assises de la transformation sociale qui s'est tenue le dimanche 4 décembre, il s'est fait le zélé imprésario du «non-candidat» Delors.

«Jacques Delors, a-t-il déclaré, *a des chances sérieuses de l'emporter»* (...) *«Nous n'avons pas le choix, nous devons l'appuyer sans hésitation et sans murmure»* – silence dans les rangs ! – car *«la victoire de la droite serait trop dangereuse»*. Plus dangereuse que celle de Delors ? Pour les ambitions de Rocard, sans nul doute. Pour les intérêts des travailleurs, et de la population laborieuse, ni plus, ni moins ! D'ailleurs, même ses partisans seraient bien en peine de dire quels avantages apporterait la victoire de Delors.

On ne les entend guère sur cette question. Même dans cette période pré-électorale, où pourtant la promesse est une marchandise qui ne vaut pas cher, c'est le plus profond mutisme, pas le moindre murmure. Tout au plus, comble de hardiesse, une *Internationale* entonnée au congrès de Liévin – chantée d'ailleurs avec plus de cœur dans la salle qu'à la tribune – mais qui n'engage absolument pas le futur représentant de la «gauche», s'est-on empressé de déclarer.

C'est qu'il ne faut pas le gêner, cet homme, dans sa chasse aux voix centristes. Rocard l'a bien dit, lors de cette même réunion : *«Une partie de l'électorat centriste peut rejoindre, non pas la gauche, mais Jacques Delors»*. Donc, il faut marcher sur la pointe des pieds, pour ne pas effrayer cette espèce très sensible, «l'électorat centriste», qui a peur du rouge, et même du rose le plus délavé, selon les experts du PS.

Quant aux aspirations des électeurs de gauche, cela ne compte pas, même si ce sont les votes de ces hommes et femmes qui feront le gros des suffrages qui se porteront sur Delors – à condition qu'il condescende à se porter candidat. Votez, mais surtout taisez-vous, leur dit-on. Toutefois, votre patience et votre silence seront payées de retour, puisque, au bout du compte, vous aurez «battu la droite». Rocard pourra dès lors aspirer à redevenir Premier ministre et siéger, peut-être, à la tête d'un gouvernement dans lequel pourraient se retrouver des hommes comme Méhaignerie, Bosson, Stasi, et qui continuera à mener la politique du gouvernement actuel, qui lui-même continuait la politique de son prédécesseur socialiste. La photo du gouvernement, sur le perron de l'Elysée, aura un peu – si peu – changé d'allure. Le nom des lois votées sera peut-être différent, mais pas leur contenu.

Mais, replique-t-on, au moins il n'y aurait alors plus Pasqua au ministère de l'Intérieur. La belle affaire s'il y a toujours une politique restrictive et d'intimidation à l'égard des immigrés. Et ni Delors, ni ceux qui parlent en son nom ne rompent le silence à ce propos, selon la régle qui dit qu'il ne faut pas effrayer l'électeur de droite. Quant à l'électeur de gauche, ça n'est aux yeux des dirigeants socialistes que quantité négligeable — pas par le nombre de ses voix, mais politiquement – tant ils l'ont habitué à avaler les couleuvres.

Du moins le pensent-ils. Il n'est pas certain pourtant que ce pitoyable chantage fonctionnera avec la même efficacité et qu'il n'y ait pas, parmi les travailleurs, parmi les électeurs de gauche, de plus en plus de gens qui pensent et disent : assez d'un petit jeu où, que ce soit pile, que ce soit face, vraie droite ou fausse gauche, nous sommes, à coup sûr, les perdants.

Jean-Pierre VIAL

UNE CAMPAGNE D'AFFICHES DE LUTTE OUVRIÈRE

Des affiches de Lutte Ouvrière, signées d'Arlette Laguiller, viennent d'être apposées fin novembre-début décembre sur un ensemble de panneaux publicitaires.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'en auraient pas vu dans leur quartier ou près de leur travail, nous reproduisons ici les textes de ces deux affiches.

Cet affichage publicitaire entre dans le cadre de la campagne présidentielle à laquelle participera notre camarade et candidate, Arlette Laguiller, campagne qui donne lieu en partie à financement public. Tant mieux après tout si, pour une fois, une toute petite partie de l'argent des contribuables permet aux travailleurs de voir sur ces panneaux autre chose que des publicités insipides et d'y lire tout simplement... ce que pensent beaucoup d'entre eux !

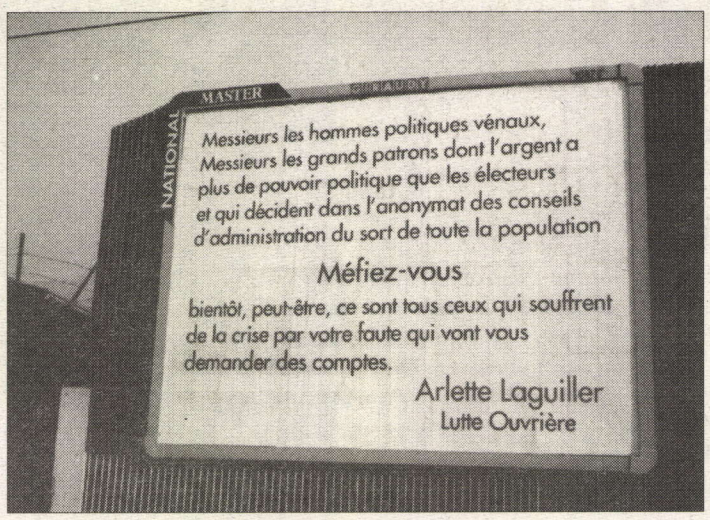

LO

Des hommes politiques qui favorisent de grosses entreprises...
Des grands patrons qui, grâce à leur argent, ont plus d'influence politique que les électeurs... Quelques grandes sociétés aux ramifications multiples qui contrôlent toute l'économie et décident impunément du sort de centaines de milliers de personnes...
Il est grand temps que les comptes, officiels et occultes, de tous ces gens-là soient rendus publics. Qu'on sache ce qu'ils paient et à qui. On y trouverait sûrement l'argent pour créer des emplois utiles.
Mesures extrêmes tout cela ? Oui ! Mais le chômage est aujourd'hui un fléau social qui exige des mesures extrêmes.
Alors, Messieurs du grand patronat et de la politique, méfiez-vous : elles vous seront peut-être imposées bientôt par tous

Arlette Laguiller
Lutte Ouvrière

LO

Leur société

Procès de Colmar

QUAND LA "TRADITION" TUE

Les jurés de la Cour d'Assises du Haut-Rhin qui avaient à se prononcer sur l'assassinat d'une jeune fille turque de 15 ans ont finalement condamné le frère de la victime à la réclusion à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix huit ans, et à vingt ans de réclusion son cousin et ses deux parents.

Aux yeux de sa famille, une famille paysanne très traditionnaliste venue d'une région rurale d'Anatolie, Nazmiyé était trop émancipée. Traduisons qu'elle voulait seulement mener la même vie que les jeunes filles de son âge qu'elle côtoyait tous les jours ici en France, et qu'elle refusait de céder à la pression de son milieu familial qui aurait voulu la voir rester une fille soumise obéissant à ses père, mère, frère ou cousin comme à des seigneurs et maîtres. Par sa conduite, Nazmiyé avait, selon les déclarations de son frère au procès, *«sali l'honneur de la famille»* et méritait donc la mort. Son père, sa mère, son frère et son cousin avaient alors froidement décidé de l'étrangler dans une forêt près de Colmar, en août 1993.

Aujourd'hui sa famille le paye car jusqu'à nouvel ordre, et heureusement, la justice ici ne reconnaît pas le «crime d'honneur», issu des traditions moyenâgeuses au nom desquelles on aurait le droit d'oter la vie à une fille de quinze ans pas assez sage au goût de ses parents. Et c'est bien le moins qu'il existe au minimum ce rempart qui, s'il ne rend pas la vie à Nazmiyé, sauvera peut-être la vie à d'autres jeunes filles en dissuadant leurs parents d'en faire autant.

Car la «tradition», la «coutume», l'obscurantisme en fait que beaucoup défendent aujourd'hui avec une condescendance complice, cela tue ou cela peut tuer. Pas seulement d'ailleurs dans les milieux musulmans traditionnels du fin fond de la Turquie ou d'ailleurs. Cela tuait encore plus près de nous, il n'y a pas si longtemps, dans la très catholique Sicile par exemple. Et même quand cela ne tue pas, cela condamne à la soumission, à la vie cloîtrée, entre quatre murs... ou derrière un voile.

Il est bon de s'en souvenir au moment où des intégristes non seulement en Algérie, en Turquie ou au Bengladesh, mais même dans les milieux de l'immigration en France, voudraient imposer des mœurs qui dénient tout droit aux femmes et en font les véritables esclaves des hommes. Et se souvenir à ce propos combien il est vital de soutenir toutes celles et tous ceux qui s'opposent à cette emprise réactionnaire de l'intégrisme.

R.M.

Vendredi 16 décembre 1994
à 20 h 30
La prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY
aura pour thème :

Rwanda, Burundi, Zaïre :
LES RAVAGES DE CENT ANS DE DOMINATION IMPÉRIALISTE

Salle de la Mutualité,
24 rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert- Mutualité
Participation aux frais : 20 F

Transports routiers

LES CRIMES DE LA ROUTE : C'EST LE SYSTÈME QUI EST EN CAUSE

Au moment même où se déroulait à Sens le procès des responsables de l'accident provoqué par un poids lourd, le 28 août 1994, sur l'autoroute A6, accident qui avait fait six morts et treize blessés, un autre accident, provoqué aussi par des poids lourds, faisait, lundi 5 décembre, cinq morts dans la région de Grenoble. Puis mardi 6, c'est à Andorre qu'un poids lourd dont les freins avaient lâché a fait neuf morts et plus de quarante blessés.

Les accidents liés à la circulation des poids lourds sont nombreux et graves. C'est ainsi par exemple que, pour la seule année 1993, ils auraient causé la mort de 1 339 personnes. Les victimes de ces accidents sont majoritairement des automobilistes pris dans ces carambolages tragiques, qui ne sont pas la conséquence inéluctable du développement du trafic routier et dont la seule responsabilité n'incombe pas, loin s'en faut, aux chauffeurs de ces engins de transport qui se transforment soudain en engins de mort.

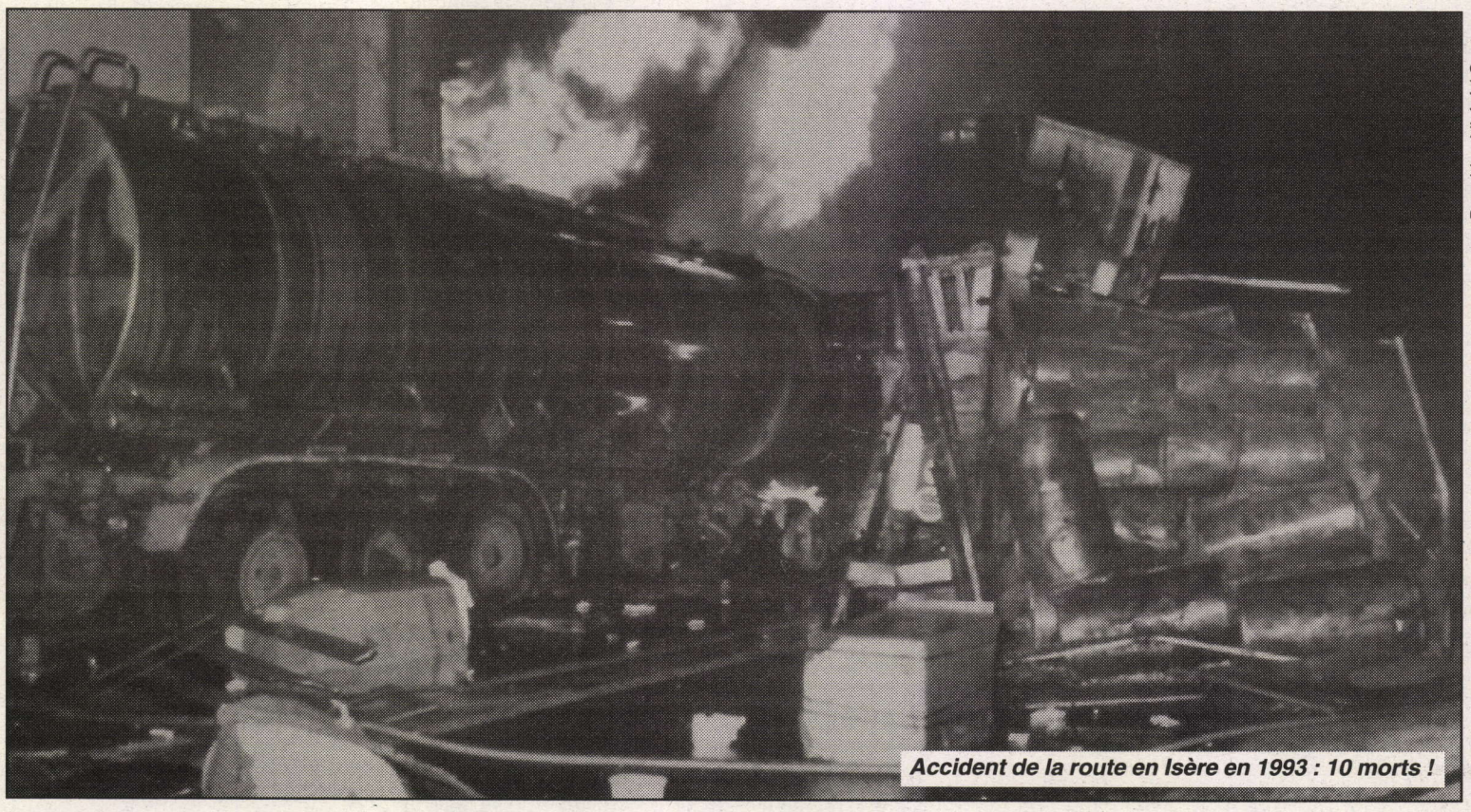

Dauphine Libéré / Gamma

Accident de la route en Isère en 1993 : 10 morts !

Au procès de Sens, le chauffeur du 44 tonnes chargé de fruits et légumes qui, s'étant endormi au volant, a percuté à 4 heures 30 du matin, à 104 km/h des voitures presque immobilisées par un bouchon, ne figurait pas seul au ban des accusés. Le juge d'instruction avait aussi mis en cause la responsabilité du PDG de la société de Transport Van Eelvelde et son beau-frère, directeur de l'entreprise. Et l'on ne peut que se réjouir que ce soit contre ce directeur qu'ait été requise la plus lourde peine – encore bien anodine – de deux ans de prison ferme dont un avec sursis. C'était là un geste de justice élémentaire. La législation sociale, les réglementations professionnelles, l'entreprise passait outre. Le chauffeur impliqué dans l'accident avait fait 85 heures dans la semaine qui avait précédé l'accident et, le 28 août, il en était à son vingtième jour de travail d'affilée sans jour de repos. L'entreprise avait, paraît-il, l'habitude de faire des faux concernant les temps de repos réglementaires. Elle trafiquait les appareils de contrôle et avait d'ailleurs déjà été impliquée dans d'autres accidents liés au surmenage de ses employés.

C'est monstrueux, et criminel, c'est vrai. Mais le plus grave est peut-être encore que l'entreprise Van Eelvelde ne constitue pas une exception. C'est ainsi par exemple qu'est en cours la négociation d'accords entre patronat et syndicats du transport routier pour réduire l'horaire de travail à ... 240 heures par mois avec un maximum de 60 heures sur une semaine isolée. Et cela alors que le code du travail stipule toujours que la durée du travail sur une semaine isolée ne peut excéder 48 heures ! En fait, la pratique courante parmi les transporteurs salariés, ce sont des horaires de 64 heures en moyenne avec des pointes à 70 heures voire plus.

Mais la soif de profit du patronat du transport routier n'est pas non plus seule en cause.

Si le transport routier a connu au cours des dernières décennies un développement très important ce n'est pas parce qu'il serait le moyen le plus sûr et le plus rationnel de transporter les marchandises. Si la route l'emporte sur tous les autres moyens de transport au point de représenter 61,6% du trafic, contre 23,3% pour le rail si, malgré la crise, le nombre d'engins de transport routier a augmenté de 30% entre 1983 et 1993, c'est parce que le transport routier est le moyen de transport le plus immédiatement rentable pour la plupart des entreprises privées. Il permet d'approvisionner les entreprises en fonction des besoins immédiats liés à la production, il permet de livrer la production en fonction de la demande. Et c'est aujourd'hui plus que jamais un élément clé dans l'organisation de la production, aussi bien dans l'alimentation, la fabrication des produits industriels légers que dans les secteurs industriels plus lourds, comme l'industrie automobile où l'on travaille de plus en plus à flux tendu, en fonction de la demande immédiate.

La souplesse et la rapidité du transport routier sont en effet adaptées à toute une organisation du travail visant à éliminer les dépenses de stockage par exemple. Et comme les entreprises de transport sont nombreuses sur le marché – quelque 35 000, dont plus d'un tiers ne comptent qu'un seul salarié-patron d'ailleurs –, les industriels et les grandes sociétés de distribution font jouer au maximum la loi de la concurrence, exigeant des tarifs de plus en plus bas et des transports de plus en plus rapides. Tout comme il impose aux travailleurs des secteurs de production une flexibilité croissante des horaires de travail, le patronat impose indirectement toute une organisation du transport des marchandises en fonction de la seule rentabilité des entreprises et de l'accroissement de leurs profits. Avec d'ailleurs la complicité des pouvoirs publics qui se contentent de verbaliser les chauffeurs de temps à autre, mais qui laissent faire.

Alors, tous ces morts dans des accidents de la route provoqués par les poids lourds – la population d'un gros village chaque année – ne sont certainement pas une fatalité, mais un gâchis social et humain d'autant plus révoltant qu'il pourrait être évité.

H. M.

Déraillement d'Avignon

Le terrorisme... du profit capitaliste

Le 5 décembre, il aura fallu évacuer 4 000 habitants d'Avignon, le temps du transfert des 59 tonnes d'un produit, explosif et hautement toxique, contenu dans un wagon-citerne qui s'était couché sur la voie, tout près d'un quartier d'habitation. L'incident serait survenu à la suite de la rupture d'un vérin lors d'un changement d'essieu.

Les responsabilités exactes ne sont pas encore clairement établies, mais, à voir la panique des autorités, il semble bien que l'accident aurait pu avoir des conséquences terribles et il est choquant que des produits aussi dangereux puissent être transportés dans des conditions risquées.

Les grosses sociétés de l'industrie chimique comme Elf-Atochem, propriétaire de la cargaison, sont en tout cas plus préoccupées de rentabilité financière que de sécurité de la population ou des travailleurs qu'elles emploient. Tout comme la SNCF d'ailleurs, qui ne cesse de faire des coupes claires dans ses effectifs ; et cela aussi n'est pas sans conséquences pour la sécurité du transport.

CRAMIF (Paris)

LA SÉCU, PAS LA DERNIÈRE À PROFITER DES "CDD" !

Depuis des années, la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance-maladie d'Ile-de-France) emploie des jeunes en CDD (Contrat à durée déterminée) dans certains secteurs, en particulier dans les archives. Ces contrats étaient jusqu'à présent généralement renouvelés et les jeunes affectés les uns après les autres sur des postes définitifs. Mais, cette année, la direction a accéléré les suppressions de postes et les premières victimes ont été les CDD Au début de l'été, certains ont été avisés que leur contrat ne serait pas renouvelé.

La direction espérait sans doute que cela passerait tout seul. Ce fut le contraire. Des employés s'étaient alors indignés, les syndicats avaient appelé à un débrayage et la direction avait reculé pour quelques cas. Il faut préciser que, conventionnellement, à la Sécurité sociale, tout employé qui a plus de six mois de présence doit être titularisé ; plusieurs avis de la Cour de cassation viennent de le confirmer.

Mais, après avoir cédé cet été, la direction vient de revenir à la charge en tentant de mettre à la porte des employés en CDD, juste à la fin des six mois de présence. Cela a été notamment le cas aux archives «Invalidité» : un jeune de 25 ans, embauché en juin 1994, s'est vu notifier sa fin de contrat au 30 novembre 1994. La direction n'avait pas prévu que les employés réagiraient. Elle s'est trompée... une fois de plus !

En effet, aux pensions d'invalidité il y a beaucoup de travail et le départ du jeune risquait de désorganiser le service. Mais ce qui a le plus joué est l'injustice flagrante du procédé de la direction : le chef du personnel a eu en effet le cynisme d'avouer qu'immédiatement après son départ, le jeune en CDD serait remplacé par un autre CDD, recruté pour un autre motif... afin de ne pas être en infraction avec la loi !

Des tournées de services ont été organisées avec une pétition. Pratiquement tout le monde signait. Nous sommes alors montés une première fois à trente à la direction. Sans résultat. Le lundi suivant, 28 novembre, nous sommes donc remontés voir le futur directeur général qui présidait une réunion du CE... mais cette fois à soixante-dix, et, après quelques protestations de pure forme, ce monsieur fut bien contraint de nous entendre.

Tout y est passé ! En particulier, la dénonciation du chômage des jeunes dont la direction se rendait responsable en disposant ainsi de jeunes CDD comme s'ils étaient des pions. Le directeur paraissait un peu embarrassé et a demandé une journée de réflexion. Nous lui avons répondu que nous reviendrions tous ensemble chercher le résultat de cette réflexion le lendemain, en fin de matinée.

Le directeur jugea sans doute plus sage de ne pas rencontrer une fois de plus le personnel et fit téléphoner aux syndicats en début de matinée pour les informer que le contrat du jeune était reconduit pour six mois.

Bien sûr, ce jeune n'est pas encore définitivement embauché et tout le monde sait qu'il faudra peut-être réagir une fois de plus. Mais ce qui, selon la direction, était «absolument impossible» trois jours avant, était devenu réalisable... grâce à la pression de tous !

Correspondant LO

La Sécurité prétendument "sociale" en prend parfois à son aise avec le personnel.

Gamma

MONTUPET (Oise)

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION... MAIS SURTOUT DE L'EXPLOITATION

Montupet est une fonderie d'aluminium spécialisée dans la fabrication de culasses pour les groupes automobiles suivants : Renault, Peugeot, Volvo, Ford, Fiat et Saab. Aujourd'hui, l'usine compte 380 personnes à la production (en équipe 3x8 pour la grande majorité), 60 cadres et techniciens et 70 employés de bureau.

Depuis le mois de mai, la direction se livre à une véritable course aux heures supplémentaires et procède à toutes sortes de manœuvres pour s'en prendre à nos conditions de vie et de travail. Elle n'a qu'un seul but : nous faire produire, et encore produire coûte que coûte, et tant pis pour le reste.

C'est ainsi que depuis le lundi 21 novembre, une dizaine d'ouvriers ont été mis en équipe 4x10, la nuit, pour couler des culasses Renault. Et les ouvriers ainsi désignés n'ont été avertis du changement que quatre jours avant...

L'embauche s'effectue le soir à 19 heures et cela dure jusqu'à 4 h 30 le lendemain matin sans interruption, les trente minutes de casse-croûte étant payées après les heures travaillées. Pour faire accepter cet horaire, la direction a prétendu être prête à revoir sa décision si cela ne convenait pas au personnel. Elle a ainsi déclaré : *«Après avoir effectué une semaine cet horaire, vous aurez le droit de dire si vous êtes d'accord. Nous faisons un essai»*.

La première semaine, on a eu droit de la part d'un responsable à de petites phrases passe-partout du genre : *«C'est pas trop dur ? Ça va quand même ?»*, etc. Mais ce n'était que de la poudre aux yeux, la direction n'ayant nulle intention de revenir sur son projet. Et cela, bien que la plupart des ouvriers trouvent cet horaire très pénible.

En réalité, si la direction a cette fois fait semblant – mais seulement semblant – de prendre notre avis, c'est que cela fait des mois qu'elle ne cesse de nous en demander toujours plus et que, parfois, trop c'est trop.

En effet, en mai de cette année, elle nous avait imposé de travailler 8 heures les vendredis matin et après-midi au lieu de 6 h 30. En juin, elle imposait à 60 % du personnel de production de venir les samedis matin. En juillet, elle faisait des pieds et des mains pour qu'on accepte les six heures de travail les samedis après-midi, et le même mois elle demandait à certains de travailler deux à trois heures de plus de semaine. En septembre, pour la première fois, elle instaurait les 4x10 en nuit pour cinq ouvriers à la fabrication des culasses Volvo.

Cet allongement brutal des horaires de travail est d'autant plus révoltant que, durant les mois précédents, nous avions tous perdu de 500 à 800 F net chaque mois, en raison du chômage technique que la direction nous imposait. De plus, 90 collègues avaient été licenciés pour raison économique en juin 1993 et, maintenant que l'usine croule sous les commandes, la direction ne parle aucunement d'une quelconque embauche. Non, elle pressure tant qu'elle peut le personnel restant.

Durant les sept dernières années, c'était l'euphorie pour le patron, et une grosse partie des bénéfices réalisés a permis l'achat d'entreprises : une en France revendue cette année, une en Espagne, une autre en Irlande du Nord et une flambant neuve, construite en commun avec le groupe Ford au Canada. On le voit, de l'argent, ce n'est pas ce qui manque à Montupet, ni pour embaucher du personnel, ni pour augmenter nos salaires...

Correspondant LO

Turquie

TERRORISME D'ÉTAT C

Samedi 5 décembre, des explosions ont dévasté trois des bureaux du seul quotidien pro-kurde paraissant jusqu'à présent en Turquie, *Özgür Ülke* (Pays libre). A Istanbul en particulier, c'est un immeuble de quatre étages abritant les bureaux du quotidien qui a été entièrement détruit, causant la mort d'une personne et en blessant une vingtaine d'autres parmi les employés du journal.

Özgür Ülke a néanmoins continué de paraître et a mis en accusation la police et le MGK (Conseil national de sécurité) turcs eux-mêmes. Il ne serait en effet pas surprenant que les inspirateurs de l'attentat soient à chercher dans les milieux dirigeants, et en particulier dans les milieux de l'armée et de la police les plus opposés à un règlement politique de la question kurde, au moment où des gouvernements occidentaux font pression dans ce sens sur le gouvernement Ciller et où le leader du PKK, le mouvement nationaliste kurde de Turquie, s'est déclaré ouvert à un éventuel cessez-le-feu.

L'armée turque, envers et contre tout, impose sa politique de répression pendant que le gouvernement et la presse continuent à faire des discours sur "l'écrasement" des "bandits". Depuis le mois de septembre, l'armée a commencé à brûler et à détruire à grande échelle les villages kurdes. C'est une pratique qu'elle utilisait déjà, mais elle a pris une telle ampleur que maintenant même la grande presse est obligée d'en parler. On parle déjà de centaines de villages détruits, plus de 2 000 selon certaines sources. Le nombre de personnes touchées par ces pratiques barbares serait de l'ordre de deux millions. L'objectif de

Face à la politique d'aus

RÉACTIONS OUVR

Face aux attaques du gouvernement et du patronat, à l'inflation et à la crise, les réactions de la classe ouvrière turque se sont multipliées depuis un mois : en particulier les mineurs et les sidérurgistes de Zonguldak, les cheminots, les postiers, le personnel des hôpitaux, les enseignants se sont mobilisés.

La politique d'austérité

La décision du gouvernement de Tansu Ciller de privatiser les usines sidérurgiques de Zonguldak, une partie des services postaux, les lignes aériennes nationales THY, une partie des chantiers navals, et de fermer les mines de Zonguldak, est une conséquence de la politique d'austérité, renforcée en avril dernier à la suite de la crise financière.

Le gouvernement dit en effet qu'en privatisant, il veut se débarrasser du "déficit" engendré par les entreprises nationalisées et récupérer de l'argent grâce à leur vente. En fait, les privatisations effectuées l'an dernier n'ont pas rapporté grand-chose à l'Etat : il a dû dépenser 2,4 milliards de dollars pour pouvoir privatiser des entreprises qu'il a vendues 2,6 milliards de dollars !

En revanche, cela se traduit par des vagues de licenciements. Un million de travailleurs ont été licenciés pendant les six derniers mois et 38% de la population active est sans emploi.

Le gouvernement a prévu de continuer sur sa lancée et le budget 1995 est à nouveau un budget d'austérité. Il prévoit le licenciement de 376 000 travailleurs du secteur public, avant privatisation. S'il prévoit une réduction du taux de l'inflation de 136% actuellement à 110%, il voudrait limiter les augmentations de salaires à 20% !

Les réactions de la classe ouvrière

Début novembre, les 4 700 sidérurgistes de la ville ouvrière de Karabuk, dans la région de Zonguldak, ont arrêté le travail ; toute l'activité de la ville a été paralysée avec le soutien des autres travailleurs et de l'ensemble de la population. Ils ont organisé un grand rassemblement au centre-ville, passant outre aux interdictions. Finalement le gouvernement a reculé, annonçant qu'il renonçait à la fermeture des usines appartenant à l'Etat.

Puis, le 22 novembre, les mineurs de Zonguldak ont arrêté le travail et organisé, là aussi avec le soutien de la population, une manifestation. Les mineurs ont fait savoir qu'ils étaient prêts à marcher à nouveau sur Ankara, comme pendant les journées de lutte de 1990, et que cette fois rien ne les arrêterait en chemin.

La dernière semaine de novembre, les cheminots, les postiers, les enseignants ont durci leur mouvement. Pour tourner l'interdiction de faire grève, ils ont arrêté le travail en se portant tous malades collectivement, comme ils l'avaient déjà fait lors du mouvement du printemps 1989. 152 trains n'ont pu partir, la circulation des journaux et les cotations de la Bourse ont été paralysées pendant une semaine suite à ces mouvements de grève. Le gouvernement a fait arrêter 22 syndicalistes dans l'espoir de briser le mouvement.

Algérie

L'assassinat d'un journaliste

LES ISLAMISTES – ET A
CONTRE LA LIBERTÉ D

La chonique de Saïd Mekbel protestant contre la suspension d'El Watan.

Une nouvelle fois un journaliste, le vingt-quatrième, vient d'être assassiné à Alger, abattu samedi 3 décembre dans un restaurant près du local de son journal.

Assassinats et censure

Ancien militant du PAGS (le Parti communiste algérien), Saïd Mekbel avait été, comme la plupart des fondateurs du journal *Le Matin*, journaliste d'*Alger Républicain*, le journal du PAGS avant les scissions, puis l'auto-dissolution de ce parti. Depuis 1991, il écrivait tous les jours dans *Le Matin* son petit billet satirique, *Mesmar J'ha*, ("le clou de J'ha"), du nom d'un personnage de conte, malin et ironique, qui plante son clou et ne lâche pas prise. Il assumait de plus la direction de ce quotidien depuis que son fondateur avait, par mesure de sécurité, quitté le pays, comme l'ont fait aujourd'hui plus de 200 journalistes algériens.

Ses billets quotidiens ne lui valaient pas seulement la haine des islamistes : ils lui avaient aussi valu plu-

ONTRE LES KURDES

térité de Ciller

RIÈRES

l'armée est de regrouper les habitants des villages et des hameaux dans quelques grands centres, sous le prétexte selon le gouvernement Ciller d'éviter qu'ils soient coupés du monde pendant les mois d'hiver ! Voilà qui, jusqu'à présent, n'avait pas empêché de dormir les gouvernants turcs... En fait, il s'agit évidemment de rendre le contrôle de la population plus facile et de priver ainsi le mouvement de guérilla de ses soutiens.

Parallèlement, la répression continue dans les grandes villes. Tous les jours, des personnes connues d'origine kurde, parfois des intellectuels, des avocats, etc., sont assassinées ou "disparaissent" (puis sont retrouvées mortes) ou sont arrêtées, tout simplement parce qu'elles soutiennent le mouvement kurde. Plusieurs intellectuels et syndicalistes sont en prison parce qu'ils ont condamné la politique de répression et d'assimilation utilisée contre la population kurde.

"Ce feu vous brûlera aussi", proclamait *Özgür Ülke* en première page de son édition annonçant l'attentat du 5 décembre. La guerre au Kurdistan pèse de plus en plus lourd sur toute la Turquie et gangrène l'Etat, pourtant déjà un des plus policiers qui soit.

J. S.

Le numéro de Özgür Ülke relatant les circonstances de l'attentat.

Mais cela n'a fait que le durcir davantage, et il a dû faire machine arrière et libérer les personnes arrêtées.

Les travailleurs du secteur public, "considérés" comme des employés, n'ont pas le droit de se syndiquer, donc pas le droit de faire grève et de défendre ainsi leurs intérêts. Ainsi les travailleurs qui ont le statut "d'employés", et qui travaillent parfois dans les mêmes bâtiments et font le même travail que d'autres qui ont le droit de se syndiquer, touchent souvent pour le même travail un salaire deux à trois fois inférieur.

Le mécontentement qui commence à se généraliser exerce une pression sur les directions syndicales. La concurrence inter-syndicale aidant, les bureaucrates syndicaux se sentent obligés de faire quelque chose. C'est pour cette raison que les directions des trois confédérations, Turk-Is, DISK et Hak-Is, ont décidé d'organiser une manifestation à Ankara le 27 novembre.

La manifestation d'ankara

Malgré les menaces de la police et du gouvernement et malgré aussi le peu d'enthousiasme, voire les obstacles mis par les dirigeants syndicaux eux-mêmes à la participation à la manifestation, plus de 70 000 travailleurs des grandes villes se sont retrouvés à Ankara malgré le mauvais temps et la neige. Les manifestants étaient très motivés et déterminés à montrer leur mécontentement envers les mesures d'austérité liées au budget 1995, tandis que la direction de la grande centrale Turk-Is, qui avait promis d'emmener la manifestation jusqu'au Parlement malgré l'interdiction des autorités, elle, s'est proprement dégonflée !

Les manifestants étaient décidés à marcher jusqu'au Parlement malgré le déploiement impressionnant des forces de répression et avaient applaudi le président de Turk-Is, Bayram Meral, pour le discours combatif qu'il avait prononcé en début de manifestation. Mais ils eurent vite fait de commencer à lui jeter pierres et bouteilles dès qu'ils apprirent qu'il ne voulait plus prendre la tête de la manifestation jusqu'au Parlement ! Les dirigeants des autres confédérations ont également été conspués et insultés, tandis que Bayram Meral, poursuivi par les travailleurs qui scandaient à son adresse *"Vendu ! Laquais du gouvernement !"*, était contraint de se réfugier dans... un grand commissariat !

Le soir même, le gouvernement Ciller annonçait qu'il allait revoir la partie du budget 1995 concernant les travailleurs. Il essaye certainement de gagner du temps, alors que les négociations sur les conventions collectives du secteur privé dans la métallurgie et le textile, ainsi que celle des 10 500 travailleurs des lignes aériennes turques THY, sont totalement bloquées et qu'il est question que ces secteurs fassent grève eux aussi. Le mécontentement est profond, une grande partie de la classe ouvrière turque est consciente qu'elle se retrouve le dos au mur, et il n'est pas dit que le gouvernement Ciller réussisse à faire passer ses mauvais coups.

Julien SYLVA

USSI LE POUVOIR – E PENSER

sieurs condamnations dont quelques-unes sur plainte du FLN ou des militaires.

Le chef du gouvernement, Mokdad Sifi, s'est d'ailleurs fait conspuer lundi 5 janvier alors qu'il était venu assister à l'enterrement du journaliste, dans la ville de Bejaïa dont celui-ci était originaire : *"Après* El Watan, *à quand la prochaine suspension du* Matin ?" , lui a-t-on crié, pour faire allusion à la récente suspension pour quinze jours du journal *El Watan*. *"Il y a de mauvais garnements, journalistes de métier, réfugiés à* El Watan *et ailleurs, qui ont eu le mauvais goût de malmener l'ordre public... On leur a infligé entre quinze jours et six mois d'arrêts de rigueur ... Après cela, on espère que l'ordre public sera complètement retapé..."*, avait ironisé "Le clou de J'ha".

Car la liberté de penser n'est pas beaucoup plus prisée des tenants actuels du pouvoir en Algérie, chefs de l'armée et notables en place, que de leurs concurrents, les assassins du parti de dieu. D'autant que rien n'exclut de voir demain, ou après-demain, ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir et les chefs intégristes, les censeurs et les assassins, gouverner ensemble. Même si, pour l'instant, le dialogue avec le FIS par le général Zeroual semble au point mort et si, depuis début novembre, l'armée a intensifié ses opérations de répression.

Après Zeroual, FLN et FFS courtisent le FIS

Et c'est grosso modo dans la même optique d'association des intégristes au pouvoir, qu'un certain nombre de partis dits d'opposition, l'ancien parti unique, le FLN, mais aussi le parti d'Aït Ahmed, le FFS, qui se veut, lui, "démocrate", ainsi que l'ancien président Ben Bella (dont le parti n'a, à la différence des deux autres, pratiquement aucune influence), se sont retrouvés il y a deux semaines à Rome dans une conférence commune avec les responsables des mouvements islamistes, et en premier lieu du FIS. Craignent-ils de se voir à nouveau écartés pour longtemps des allées du pouvoir par un éventuel partage de celui-ci entre armée et FIS, qui se serait négocié sans eux ? Ou au contraire cherchent-ils à jouer leur carte personnelle en reprenant, à l'extérieur du pays, entre "opposition" et FIS, le marchandage qui serait momentanément bloqué à l'intérieur par l'escalade entre attentats et répression ? Seuls le savent probablement ceux qui sont dans les coulisses de l'État.

Mais qu'importent les raisons qui ont amené les partis à s'afficher plus ouvertement en ce moment comme hommes de compromis : cela ne change pas le sens de ce qu'ils préparent au peuple algérien.

Si, après le dialogue entre Zeroual et Madani, la rencontre de Ben Bella, Mehri et Aït Ahmed avec les représentants du FIS à l'étranger a eu la bénédiction des États-Unis et des gouvernements européens, c'est qu'il s'agit de tenter de trouver une solution associant les intégristes au pouvoir dont tous ces gens-là espèrent qu'elle permette plus facilement d'imposer au peuple algérien les restrictions et la misère.

Olivier BELIN

GEC-Alsthom (Petit Quevilly Seine-Maritime)

PLUS DE QUATRE SEMAINES DE GRÈVE

La troisième semaine de grève à GEC-Alsthom Petit-Quevilly a été riche en rebondissements.

Mardi 29 novembre, la centaine de grévistes qui était allée la veille au Havre était revenue avec bon moral. La plupart des grévistes voulaient continuer puisque le directeur n'avait toujours même pas fait mine de lâcher quoi que ce soit. La seule chose qu'il avait déclarée était qu'une négociation salariale aurait lieu le 9 décembre. Il s'agissait en fait d'une négociation sur tout le groupe et, en donnant cette date lointaine, il espérait décourager les grévistes.

Le mardi 29, l'assemblée des grévistes s'est donc tenue au matin, comme chaque jour. Elle était toujours aussi nombreuse. 180 personnes environ. Il fut proposé de voter pour ou contre la continuation de la grève jusqu'au 9 décembre. La marche était plutôt haute ! 40 grévistes votèrent quand même pour. Il fut proposé par ailleurs de continuer en faisant une forme de grève tournante et cela fut adopté. Toutefois, ces votes ont été vite très controversés : cette fausse reprise n'était pas admise par les grévistes les plus combattifs. Une deuxième assemblée générale eut donc lieu l'après-midi, où il fut décidé de continuer la grève jusqu'à la fin de la semaine en maintenant le blocage des entrées et sorties de matériel.

Les plus actifs des grévistes étaient regonflés et décidaient de durcir les actions : le mercredi matin, ils bloquaient le chantier de construction de la nouvelle usine après avoir expliqué leurs raisons aux ouvriers du chantier qui ont très bien compris cette action. Le lendemain jeudi, le blocage du chantier continuait et les grévistes se postaient aussi à la porte d'entrée du personnel. Ils ont laissé entrer les non-grévistes (principalement les employé(e)s de bureau), comme ils l'avaient fait depuis le début, mais ont interdit l'entrée de l'établissement au directeur qui a dû faire demi-tour. Ce même jour, un petit rassemblement de responsables syndicaux CGT de l'agglomération a eu lieu devant l'usine.

Après cela, les grévistes ont attendu les non-grévistes, exigeant d'eux «un péage» à la sortie. Dans la joie et la bonne humeur, ils ont pris plaisir à arrêter les cadres, disant : *«Payé ! Vous pouvez passer !»,* une fois que ces derniers avaient mis la main à la poche ; ce qu'ils ont presque tous fait, même si certains tiraient une tête longue comme le bras. Ce jour-là aussi, l'information était tombée selon laquelle le directeur voulait discuter, mais à condition que soient levés les piquets de grève. Classique ! Cela a provoqué de nombreuses discussions.

Finalement, le lendemain vendredi, durant la réunion entre les représentants syndicaux et des grévistes avec le directeur, les portes sont restées ouvertes mais surveillées par des grévistes. Elles ont été refermées dès l'annonce des miettes lâchées par le patron qui ne satisfaisaient personne : le choix entre 50 et 150 F ou entre 300 et 100 F (les 300 F concernant à peine une dizaine de personnes !) Encore moins qu'à Belfort ! Le piquet de grève a été maintenu tout le week-end.

Lundi 5 décembre, le chantier de l'usine était à nouveau bloqué tôt le matin. Une délégation est allée dire au directeur que ses propositions du vendredi étaient insuffisantes. Ce à quoi il a répondu : *«Je retire tout ce que j'ai proposé, vous n'avez qu'à reprendre le travail»*. Cela provoqua l'indignation des grévistes et la grève fut reconduite en assemblée générale au cours de laquelle des actions ont été décidées pour le lendemain.

Correspondant L.O.

Clemessy (Mulhouse Haut-Rhin)

GRÈVE D'UN JOUR POUR LES SALAIRES

Après que les syndicats avaient vérifié le lundi 28 novembre dans des réunions d'information et par un questionnaire écrit que les salariés se prononçaient majoritairement pour un mouvement pour une augmentation conséquente des salaires, la direction donnait le lendemain une prime de 1250 F brut, une hausse des salaires de 2,5 % au lieu de 1,4 % et une enveloppe de 1,8 % pour des augmentations individuelles. Il n'en fallait pas plus pour qu'aussitôt, la CGC et la CFDT (qui demandait encore la veille 9,9 % d'augmentation) se déclarent satisfaits.

Mais tôt le mercredi matin, une petite centaine de salariés de Clemessy de Rennes, Lyon et Metz arrivaient en bus à Mulhouse et organisaient des piquets de grève devant les différents sites de l'entreprise.

Devant les piquets et leur détermination, plus de 500 salariés présents devant les portes de l'usine votaient à une immense majorité les propositions de la CGT : la grève avec piquets pour 600 F tout de suite et 450 F au printemps. Suite à plusieurs interventions de salariés pour le rejet des propositions patronales et contre les augmentations en pourcentage, la CFDT n'osait même pas soumettre ses propositions au vote. Car tout le monde était particulièrement content, dans cette usine où la seule grève avait été d'un jour en 1983, d'avoir pu dire ainsi tout son ras-le-bol des conditions de travail, des mutations permanentes, des salaires de misère.

Il fallut cela pour que la direction rajoute un minimum de 200 F brut d'augmentation pour les salaires inférieurs à 8000 F brut (une bonne partie des salaires des ouvriers et employés de Clemessy). Et aussitôt, CGC et CFDT appelaient à la reprise du travail pour le lendemain !

Dans la nuit, les piquets occupaient l'usine et dormaient sur les moquettes directoriales. Mais il n'y avait plus que les salariés de Rennes, Lyon et Metz pour cela. A Mulhouse, siège social où la CFDT est largement majoritaire et où les cadres sont nombreux (300), l'élan était cassé. Le lendemain, outre les piquets des autres villes, il n'y avait plus qu'une quarantaine de salariés de Mulhouse pour continuer. Cela dit, avec les piquets, ils décidèrent pour rentrer la tête haute de continuer la grève ce jour-là.

Pour l'ensemble des grévistes d'un jour ou deux, ces journées marquent une rupture avec l'ambiance passée où on subissait en se taisant. Même si le sentiment est de n'avoir pas gagné grand-chose du point de vue salarial, une grève, cela fait du bien !

Correspondant LO

GEC
La Courneuve
(Seine-Saint-Denis)

LO

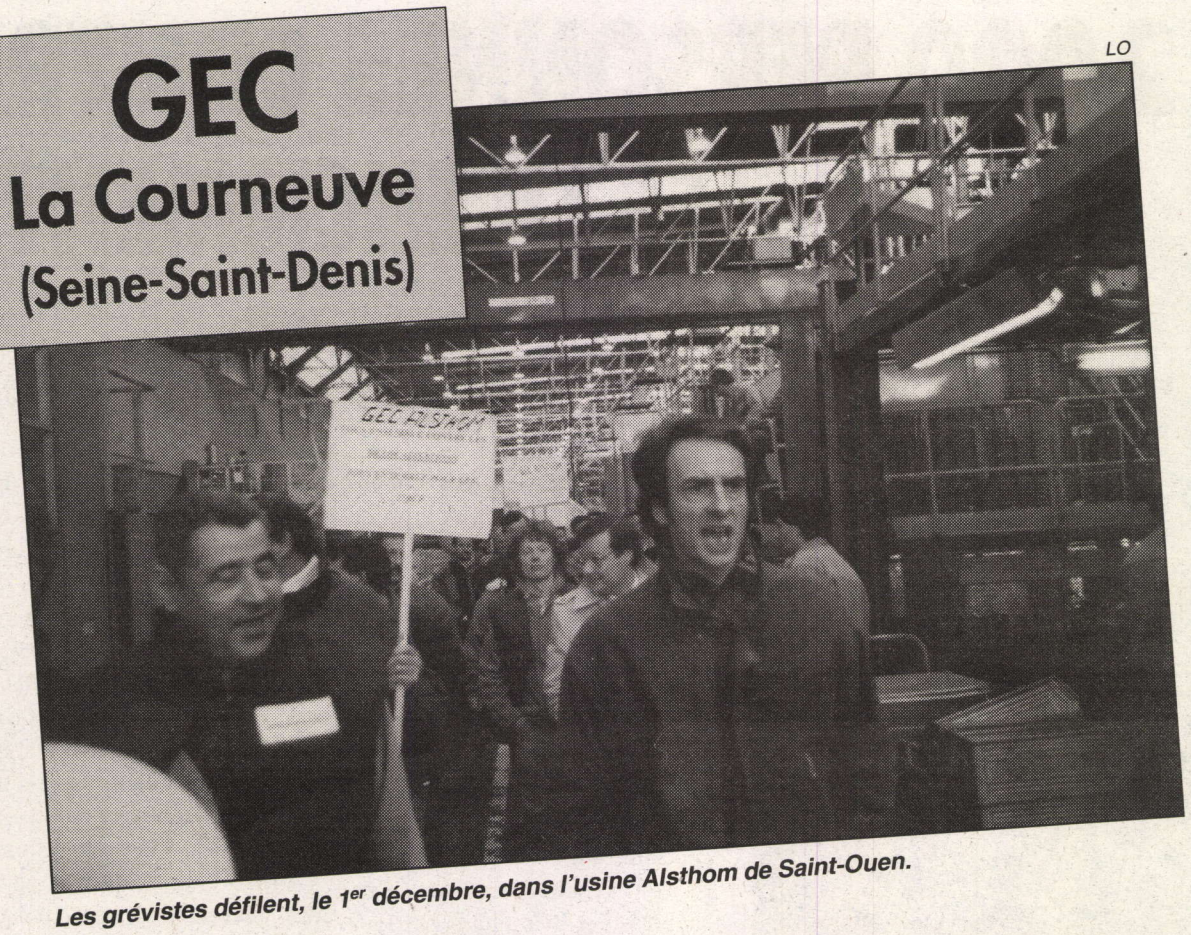

Les grévistes défilent, le 1er décembre, dans l'usine Alsthom de Saint-Ouen.

LE DÉBUT D'UN RECUL DE LA DIRECTION

A l'Alsthom-La Courneuve, à LCA et aux TE (Travaux Extérieurs), la grève avec occupation, démarrée le 14 novembre, continue à ce jour. Après le blocage du siège social avenue Kléber à Paris, les négociations se sont finalement ouvertes vendredi 2 décembre.

Nous étions en position de force, et plus déterminés que jamais : sur les cinq sites de centrales EDF où travaillent actuellement les monteurs TE (qui entretiennent et révisent les turbines), des débrayages ont eu lieu ; et surtout, à la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire (près de Nevers), la trentaine de monteurs se sont mis en grève, formant un piquet jour et nuit à l'entrée de la centrale, avec la sympathie et le soutien des salariés d'EDF, ce qui empêche le redémarrage d'un réacteur nucléaire de 1 350 mégawatts....

1 350 mégawatts qu'EDF ne peut pas faire repartir, c'est un gros morceau : quand la température baisse en France d'un degré, EDF a besoin d'environ 1000 MW supplémentaires pour faire face. Le PDG du secteur électromécanique d'Alsthom a d'ailleurs déclaré qu'EDF menaçait de rompre le contrat avec l'Alsthom si le piquet continuait à empêcher le redémarrage du réacteur. Pour nous, évidemment, cela veut dire que c'est un moyen de pression qu'il ne faut pas relâcher !

Dans le même temps où la direction rouvrait les négociations, elle assignait en référé un certain nombre d'entre nous à La Courneuve pour le blocage du siège social, et à Belleville pour celui du réacteur. Mais cela n'a pas entamé notre détermination. La veille du référé, jeudi 1er décembre, nous sommes allés manifester et défiler dans l'usine Alsthom de Saint-Ouen, accueillis avec sympathie par les ouvriers.

D'ailleurs, le jour des négociations, le PDG a présenté des propositions qui, si elles ne règlent pas tout, représentent un recul : les délocalisations sont reportées au plus tôt en 1997, et un début d'indemnisation pour les déplacements des monteurs TE est accordé. Ça ne fait pas le compte, mais la direction recule ! Et nous avons voté à l'unanimité la continuation de la grève.

Lundi 5 décembre, nous nous sommes retrouvés à plusieurs dizaines dans la salle du tribunal de Bobigny et le juge a jugé urgent... de remettre au jeudi son avis sur la demande d'évacuation de l'usine faite par la direction.

Pendant tout le week-end précédent, des camarades étaient allés soutenir ceux de Belleville, et mardi 6 c'est un car de grévistes qui était allé renforcer le piquet bloquant la centrale, et assister à l'audience du tribunal à Bourges, puisque là aussi la direction demandait l'évacuation.

Mardi 6 décembre, la direction a fait tout un cinéma pour dire que maintenant, elle n'irait pas plus loin. Mais mercredi 7, nous avons décidé d'aller au Comité central d'entreprise (convoqué pour exposer les plans de restructuration de l'Electromécanique), pour dire fermement à la direction qu'il reste encore des revendications, et qu'on y tient !

Correspondant LO

Gaz de France

LA SÉCURITÉ EN QUESTION

Officiellement Gaz de France met l'accent sur la sécurité. Tout le monde sait que les fuites de gaz provoquent parfois des catastrophes.

C'est pourquoi, en 1992, a été créé un organisme de contrôle, "Qualigaz", qui rassemble des organisations professionnelles, des représentants d'associations de consommateurs, ainsi que GDF. Cet organisme est chargé de contrôler les installations neuves ou qui ont été modifiées, ainsi que celles qui ont été mises à l'arrêt (six mois ou plus) et qui sont ensuite remises en service.

Le problème c'est que Qualigaz manque de contrôleurs. C'est sans doute pourquoi il a été décidé que, dans le cas des installations fermées pendant au moins six mois et rouvertes ensuite, le contrôle pourrait s'effectuer dans un délai d'une semaine APRES la remise en service de l'installation. Si bien qu'en cas de fuite éventuelle, le gaz peut disposer d'une semaine pour se répandre dans l'atmosphère. Ceci est l'application d'une directive ministérielle, appelée GEM 141A, et le plus fort est qu'avant la création de Qualigaz, la situation au niveau réglementaire était encore pire : aucun contrôle spécifique n'était exigé pour ces installations-là.

Cette directive GEM 141A, relativement nouvelle, est en train de se mettre en place dans les divers centres GDF, et elle se heurte souvent à la conscience professionnelle des agents gaziers qui ne comprennent pas qu'on remette en service des installations non contrôlées.

En principe les gaziers doivent dans tous les cas faire une vérification sommaire de l'étanchéité "apparente" des installations. Mais comment vérifier des conduites "apparentes" lorsque, par exemple, elles disparaissent sous des faux-plafonds ?

On a eu récemment un exemple du résultat de cette réglementation. Le 10 octobre dernier, un ouvrier était chargé de remettre le gaz, arrêté depuis plus de six mois, chez un abonné, rue Thérèse à Paris 1er. Se rendant compte que l'installation n'avait pas été contrôlée, et qu'il y avait justement un faux-plafond, il refusa de remettre le gaz et revint à l'agence. Son contremaître lui reprocha de n'avoir pas rétabli le gaz, conformément aux instructions, et se rendit lui-même chez l'abonné, avec un autre ouvrier, pour lui remettre le gaz... et, l'après-midi même, les pompiers ainsi que le service de dépannage de l'agence locale GDF devaient intervenir à cause d'une fuite chez cet abonné ! Belle performance du contremaître... et application édifiante de la circulaire ministérielle !

Bien entendu les syndicats ont protesté, mais la directive ministérielle n'est pas remise en cause par la direction. On la voit même entrer progressivement en application dans divers centres et agences où jusqu'à présent elle n'était pas appliquée.

Bonjour les dégâts !

Correspondant LO

LE DANGER DES "ROBINETS CLESSE"

A l'époque du passage du gaz de ville au gaz naturel, dans les années 1970-1973, il a fallu modifier certaines installations. En particulier les anciens robinets qui permettent d'alimenter ou de couper le gaz des abonnés et qui sont généralement situés, le long des conduites montantes sur les paliers des immeubles.

Gaz de France a mis en service des robinets "Clesse" qui sont étudiés pour qu'en cas de coupure il n'y ait pas de fuite. Cela fonctionne grâce à des joints en caoutchouc. Mais le caoutchouc vieillit, durcit, et finit souvent par laisser passer le gaz. A l'origine les robinets Clesse étaient prévus pour une dizaine d'années. Vingt ans après ils sont presque toujours là. Et beaucoup laissent passer du gaz, un peu ou... même beaucoup.

Les choses se sont encore aggravées lorsque GDF, pour réduire le personnel d'intervention, pour pouvoir remplacer des équipes de deux par un seul agent, a décidé d'introduire dans ces fameux robinets un dispositif qui peut les bloquer en position fermée pendant que l'agent travaille seul dessus. Seulement ce dispositif use encore plus les robinets...

Or ces robinets, il y en a énormément. Par exemple pour le seul centre Paris-Pyramides, l'un des cinq centres parisiens, on peut estimer qu'il y en a environ 50 000. Normalement il faudrait tous les changer, et les remplacer par un modèle plus fiable, le CPR. Mais GDF y a renoncé : il n'existe pas de plan de remplacement systématique.

GDF se contente donc d'envoyer les gaziers sur le terrain, au coup par coup, lorsque des personnes téléphonent à GDF ou aux pompiers pour signaler que ça sent le gaz dans leur immeuble. Alors les gaziers remplacent le robinet défaillant par un modèle nouveau, et encore pas toujours, car parfois pour économiser quelques sous on remet un robinet Clesse neuf, qui, bien entendu posera des problèmes plus tard !

Pour le moment, si ces robinets défaillants ont entraîné beaucoup d'interventions, il n'y a pas eu d'accident grave à cause d'eux. Mais cela pourrait venir, car le vieillissement est de plus en plus important, et ils sont tous concernés !

Alors si ça sent le gaz sur votre palier, méfiance !

Correspondant LO

Saint-Chamond (Loire)

2 000 PERSONNES CONTRE LES LICENCIEMENTS

LO

Mercredi 30 novembre après-midi, les rues de Saint-Chamond ont vu un rassemblement et une manifestation qui ont remonté le moral de tous ceux qui en ont assez de voir les patrons réaliser leur politique anti-ouvrière sans trop de réactions de la part des travailleurs. Cette fois-ci des drapeaux rouges – frappés du sigle CGT-Loire – et des slogans revendicatifs ont tenu la première place dans cette ville ouvrière.

C'est suite à l'annonce d'un plan de fermeture de l'entreprise de vêtements Bayard et des 196 licenciements qui l'accompagnaient, venant après un plan de suppressions d'emplois et de mutations forcées chez Clecim, que les unions locales CGT, CFDT et FO ont décidé d'appeler à une journée de riposte. Il avait été prévu des débrayages de deux ou trois heures en fin de journée (qui ont été suivis dans pas mal d'entreprises du privé – une usine filiale d'Atochem a même fait vingt-quatre heures de grève) ainsi qu'un rassemblement et une manifestation. Par solidarité, les commerçants avaient baissé leurs rideaux dans l'après-midi.

Le rassemblement et la manifestation ont regroupé près de 2 000 personnes, avec en tête du cortège ceux de Bayard et de Clecim. Depuis 1985 et les manifestations des travailleurs de Creusot-Loire, on n'avait pas vu une telle affirmation de la protestation des salariés. Pour l'énorme majorité des présentes et des présents, c'était leur première manifestation ; il faut souhaiter que ce ne soit qu'un début.

Correspondant LO

Mines de Potasse d'Alsace

VISITE-SURPRISE À LA DIRECTION

Après la grève du 24 novembre, la direction des Mines de Potasse d'Alsace avait cédé sur des améliorations de conditions de travail et promis de revoir les salaires. Mais depuis, elle n'a fait que repousser les rencontres sous différents prétextes.

Aussi, le poste de nuit, qui s'était engagé à aller à la direction au cas où elle ne tiendrait pas ses promesses, a envahi les bureaux du puits Marie- Louise le 6 décembre, à la remontée du poste, pour bien faire entendre qu'on ne les lanterne-rait pas plus longtemps : 22 F par jour au titre de la pénibilité, déjà accordés aux professionnels du jour ; prime de nuit 12 mois sur 12 et non 11 mois sur 12. La direction qui croyait en avoir fini avec la grève du 24 novembre a repromis que cette fois elle réglerait le problème sans délai.

Déjà, au puits Amélie les professionnels du fond se demandent pourquoi, eux aussi n'ont pas droit à cette prime de pénibilité de 22 F par jour. Et il n'en faudrait peut-être pas beaucoup pour que cette fois ce soit l'ensemble des puits qui entre en lutte.

Correspondant LO

CLECIM (Saint-Chamond - Loire)

NON AUX LICENCIEMENTS !

Lors du Comité central d'entreprise (CCE) du jeudi 1er décembre, le patron de Clecim s'en est tenu à un plan de suppressions d'emplois prévoyant de faire passer l'effectif de l'usine de Saint-Chamond de 366 à 247 personnes (voir *LO* n° 1377). Le personnel, lui, ne veut pas des licenciements et des mutations forcées que ce plan contient, et cela malgré l'enrobage financier présenté par Clecim.

Les patrons avaient dit que les primes de licenciements seraient toutes calculées sur la base de la convention collective des cadres. Ils ont annoncé à ce CCE que celles et ceux qui partiraient en départ volontaire toucheraient et la prime de licenciement et une prime fixée à trois mois de salaire, avec un plancher de 100 000 F. De plus, la date limite de dépôt des demandes pour de tels départ était repoussée au 15 janvier prochain.

Les salariés de Clecim estiment que cela ne répond pas à leur véritable problème : réunis en assemblée d'information le vendredi 2 décembre, au lendemain du CCE, ils ont décidé (contre l'avis de la plupart des militants syndicaux, prêts à temporiser) d'un débrayage et d'une visite au CE qui devait se tenir le lundi suivant. L'ambiance à cette assemblée était très bonne, tout le monde ayant gardé un bon souvenir du succès du débrayage et de la manifestation de l'avant-veille. Enfin, presque tout le monde car, sous prétexte de préparer la réunion du CCE du lendemain, la plupart des délégués à ce CCE s'étaient abstenus de participer à cet après-midi d'action sur l'entreprise et sur Saint-Chamond. Cela a été remarqué et très peu apprécié par les salariés.

Le débrayage du lundi 5 décembre et la visite au CE ont été une réussite. Pendant près d'une heure, les directeurs se sont fait interpeller, et même par un chef de service qui affirma haut et fort son ras-le-bol. Un des directeurs s'obstinant à répondre à voix très basse s'est vu "encouragé" à parler plus fort. Cela n'a pas plu à ce monsieur qui déclara qu'il ne parlerait pas s'il était agressé. Un militant syndical lui a répliqué qu'il ne savait pas de quoi il parlait en se disant agressé, alors que c'étaient les travailleurs qui étaient agressés par les plans patronaux.

Même si pour l'instant il n'y a qu'une toute petite poignée de salariés à parler de la nécessité d'une véritable grève pour faire céder le patron, il faudra bien en effet répondre comme il se doit à son agression !

Correspondant LO

LO

Les salariés de Clecim se rassemblent avant de partir à la manifestation du 30 novembre.

Voir

Bab el-Oued City

de Merzak Allouache

Printemps 1989 à Alger, quelques mois après les émeutes de 1988. Un jeune ouvrier boulanger, Boualem, est dérangé pendant son sommeil diurne par un haut-parleur hurlant à deux pas de ses oreilles, sur une des terrasses du quartier populaire de Bab el-Oued. Il arrache le haut-parleur et va le jeter à la mer. L'ennui est que ce haut-parleur diffusait le prêche de l'imam.

Un petit groupe de "barbus", dirigé par un caïd musclé dénommé Saïd, tente par tous les moyens de retrouver l'auteur du "vol", afin de "nettoyer le quartier". Tyrannisant déjà sa sœur, dont Boualem est amoureux, ce Saïd entreprend de terroriser le quartier à l'aide de sa petite bande d'intégristes.

L'un, de retour de la guerre d'Afghanistan, endoctrine les enfants avec ses histoires de *"balles déviées par dieu"*, qui ne l'atteignaient jamais. L'autre, un Beur *"dont le nom est gravé sur tous les arbres de Bobigny"* attend ses papiers pour rentrer en France, tout en prêtant par opportunité main-forte aux intégristes dans l'intervalle. Les autres sont à l'avenant.

Pendant ce temps, la population du quartier survit chichement : petits boulots pour certains, marché noir pour d'autres (les trabendistes), attente enfin pour beaucoup (les jeunes "hittistes" – ceux qui tiennent les murs). Presque tous ont le même rêve : "se tirer", fuir l'Algérie en crise. Mais pour partir où ? En 1989, aller travailler en France n'était pratiquement plus possible. Le rêve de l'Australie commençait à être supplanté par celui du Canada, où l'autorisation d'émigrer serait, croyait-on, plus facile, ou moins difficile, à obtenir. Mais, de toute façon, pour ceux qui ont des diplômes, peut-être, mais pas pour les jeunes de Bab el-Oued.

Sur les terrasses, les femmes étendent le linge et discutent des séries télévisées et des émissions reçues grâce à la précieuse parabole que le caïd des barbus souhaiterait tant voir interdire.

Ces intégristes, le réalisateur est franchement contre. Contre leur bêtise, leur obscurantisme, leurs méthodes violentes, leur misogynie criminelle. Le petit peuple de Bab el-Oued, en revanche, est peint avec tendresse et humour.

Mais le réalisateur ne prend pas position – et c'est un peu gênant – sur les raisons de cette montée en puissance des groupes intégristes, face à une population qu'il nous montre déjà terrorisée et ne voyant, pour certains, de solution que dans la fuite. L'Etat algérien est absent du film sauf, si l'on veut, dans les innombrables formalités donnant lieu à pourboire. Il est vrai que c'est évidemment grâce à l'Etat que Merzak Allouache a obtenu l'autorisation de tourner en 1993 à Alger, à proximité des bruits d'attentats...

On s'interroge de même sur l'identité des mystérieux commanditaires que le chef de la petite bande rencontre périodiquement. En revanche, on ne s'interroge pas sur le rôle de l'imam du quartier, qui tente en vain de calmer le petit caïd intégriste et va jusqu'à raccrocher la soutane et quitter le quartier en guise d'aveu d'impuissance... Impuissance et pessimisme qui semblent bien être également ceux du réalisateur.

Cependant l'aggravation de la crise algérienne va si vite que la vue que donne ce film de l'Algérie date déjà un peu. Les mosquées ont été reprises en main, courant 1992, par le gouvernement. La guerre des islamistes pour le pouvoir ne se mène plus à coup de hauts-parleurs, mais avec des mitraillettes et des attentats à la bombe. La police et l'armée, encore relativement discrètes en 1989, sont aujourd'hui omniprésentes dans les quartiers pauvres ; une escalade dont on voit l'annonce dans le film. Mais cette vue de l'Algérie de 1989 aide à mieux comprendre comment on en est arrivé à la situation d'aujourd'hui.

Les quelques réserves sur ce film – concessions à la religion "traditionnelle", silence sur les responsabilités du pouvoir – ne doivent pas empêcher d'aller voir *Bab el-Oued City*.

D. H.

Lire

Un doux parfum d'exil

de

Robert Olen Butler

Un doux parfum d'exil, en titre, une photographie couleur sépia d'une jeune Asiatique au regard triste, en couverture. La collection *Rivages* a choisi de mettre l'accent sur la nostalgie qui se dégage du livre d'Olen Butler. Cet Américain, qui a été en 1971 interprète pour l'armée américaine au Vietnam, fait parler, au travers de quinze nouvelles, des Vietnamiens vivant pour la plupart à Lake Charles en Louisiane.

Même si c'est la guerre et l'exil qui dominent chacune de ces vies, dans leurs gestes d'Américains paisibles d'aujourd'hui c'est leur Vietnam triste et doux qui remonte : le souvenir des fruits, "des mangues, des mangoustans, des jacquiers, des durians, des papayes", de leurs couleurs, de leurs odeurs, le souvenir des villages où ils ont vécu leur enfance.

Pour parvenir à devenir américains, il leur faut oublier bien des choses : la force des traditions, l'amour des contes de fées et des fantômes, la pudeur et la réserve de l'éducation de la femme vietnamienne. Et s'ils semblent y parvenir dans leur deuxième patrie, parfois cependant un infime détail déchire cette nostalgie en faisant remonter les souvenirs d'un autre temps : celui du combattant du Vietcong, passé aux Américains parce que sa femme avait été tuée lors de représailles de celui-là contre un chef de village trop complaisant ; ou celui de l'espion qui dirigeait les tirs de roquettes des Américains contre les Vietnamiens amoureux de sa jolie femme ; ou les souvenirs de femmes, parfois les moins guerriers mais les plus douloureux.

Bien sûr, ce livre écrit par un Américain sur des Vietnamiens d'Amérique et pour des lecteurs américains peut décevoir l'attente d'un lecteur français, exceptée peut-être la dernière nouvelle, celle de cet ancêtre, ancien compagnon de route d'Ho Chi Minh à Paris et à Londres, devenu bouddhiste dans les années vingt. Les personnages sont souvent venus dans les bagages de l'armée américaine et font plutôt partie des Vietnamiens anticommunistes. Mais après tout, c'est aussi cela l'Amérique, de même qu'un certain nombre de personnages clés de la société américaine que nous montre l'auteur : le vétéran, le Juif qui a fui la Pologne, l'homme d'affaires, le nostalgique du Vietnam, les enfants de la deuxième génération de ces émigrants.

Irène BROSSARD

Un doux parfum d'exil,
de Robert Olen Butler,
collection Rivages, *129 F.*

LUTTE OUVRIERE

Union Communiste (Trotskyste) -
membre de l'Union Communiste Internationaliste

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes, révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Bosnie

LE SEL DES "REMÈDES" IMPÉRIALISTES DANS LES PLAIES DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Les représentants des grandes puissances réunis pour discuter de la Bosnie.

Gamma

Les armes ne s'étaient pas encore tues autour et dans la ville de Bihac, encerclée par les nationalistes serbes auxquels se sont jointes les milices dissidentes musulmanes de Fikret Abdic, l'ex-dictateur de l'enclave, que les puissances occidentales se penchaient une fois de plus sur la carte de la défunte Bosnie-Herzégovine pour, disaient-elles, trouver une solution politique à la guerre.

Réunis le vendredi 2 décembre à Bruxelles, les représentants américains, britanniques, français, allemands et russes ont laissé la porte ouverte à d'éventuels «aménagements» institutionnels et territoriaux. Cela signifie entre autre chose que pour les grandes puissances tout est renégociable et que, compte tenu du rapport des forces que les nationalistes serbes parviennent à imposer sur le terrain ils pourraient, dans un avenir plus ou moins proche, se voir octroyer encore plus de territoires. C'est d'ailleurs de cette façon que Milosevic, le président de la Serbie, comprend l'attitude des Occidentaux quand il affirme *«la possibilité de changer les frontières, sur la base de négociations bilatérales, sera également un argument approprié pour faire accepter le plan de paix»*, aux dirigeants serbes de Bosnie.

Cependant, pour l'heure, les Occidentaux en sont seulement à entrouvrir de vagues possibilités : possibilités d'autant plus vagues qu'elles sont certainement le fruit d'un compromis entre des politiques divergentes à l'égard des clans nationalistes qui déchirent la Bosnie-Herzégovine.

VERS UNE CONFÉDÉRATION SERBE ?

Ainsi, à propos des «aménagements» institutionnels, s'est exprimée une idée un peu particulière. Les Occidentaux, tout en continuant à maintenir leur prétendue volonté de préserver un Etat bosniaque, seraient dorénavant favorables – et ceci est surtout valable pour la France et la Grande-Bretagne – à ce que se constitue une confédération entre la république de Serbie et les Serbes bosniaques. Tout comme a déjà été mise sur pied, sous la pression des Américains, une confédération entre la Croatie d'une part et les Croatos-Musulmans de Bosnie de l'autre. Cependant, l'idée est tellement peu réaliste et peu viable qu'un de ses concepteurs, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, reconnaissait avec ironie *«qu'un Etat constitué de deux entités confédérées chacune avec un Etat voisin est une inovation dans le droit international»*. Mener une politique à laquelle on ne croit pas soi-même, n'est-ce pas faire preuve d'une bonne dose de cynisme ?

Quant aux aménagements territoriaux, eux aussi devraient se faire dans le cadre des anciens accords de paix qui prévoyaient le partage de la Bosnie-Herzégovine entre les Croatos-Musulmans (51 % du territoire) et les Serbes (49 % du territoire). Mais quels aménagements pourrait-il y avoir ? Peut-être un échange de territoires entre Serbes et Musulmans, les premiers se voyant octroyer toutes les enclaves musulmanes de l'est et de l'ouest de la Bosnie, les seconds se réservant la ville de Sarajevo ? C'est en tout cas ce qui se discuterait.

LES GRANDES PUISSANCES MANŒUVRENT SUR LE DOS DES POPULATIONS

Quoi qu'il en soit, les compromis politiques, que les Occidentaux disent vouloir privilégier, laissent une fois encore transparaître leurs divergences. Au sortir de leur rencontre du 2 décembre, les ministres des Affaires étrangères français et britannique, qui ont plutôt une sensibilité pro-serbe ou peut-être plus simplement une sensibilité opposée à celle de leurs concurrents impérialistes, se sont précipités à Belgrade, de leur propre chef paraît-il, afin de rencontrer Milosevic pour qu'il fasse pression sur les Serbes bosniaques. Allemands et Américains qui, eux, ont des choix différents, n'auraient pas trop apprécié. Un représentant du gouvernement de Washington ne l'a pas caché, en lâchant : *«Ils vont rendre compte à Milosevic.»*

Meurtries et déchirées par les bandes nationalistes qui s'affrontent, les populations bosniaques n'ont rien à attendre des grandes puissances. Penchées au chevet de la Bosnie-Herzégovine, prétendument pour mettre en œuvre une politique humanitaire, celles-ci ne parviennent même pas à masquer leurs divergences, voire leurs choix opposés.

En fait les seuls véritables alliés que pourraient avoir les peuples serbe, croate ou musulman se trouvent dans les camps dits opposés, parmi les autres peuples, ceux d'une ethnie différente mais qui souffrent comme eux d'être embrigadés par les nationalistes dans une guerre qui n'est pas la leur. Actuellement leur alliance peut paraître totalement utopique, mais certainement moins que d'attendre le salut des clans nationalistes ou des puissances impérialistes qui, si elles intervenaient, le feraient chacune pour son compte, via des peuples qu'elles n'hésiteraient pas à conduire à un massacre encore plus grand.

Georges LATTIER

Italie

LE COMPROMIS SYNDICATS-BERLUSCONI

La grève générale prévue pour le 2 décembre par les confédérations syndicales italiennes n'a pas eu lieu. Elle a été révoquée au dernier moment par celles-ci après un accord avec le gouvernement Berlusconi, accord attendu il est vrai même s'il est intervenu à la dernière minute.

L'accord consiste en fait à disjoindre du budget 1995 en discussion l'ensemble de mesures concernant la réforme du système des retraites et la santé. Ces mesures, principal point de conflit... et de mécontentement des travailleurs, avaient donné lieu à la grève générale du 14 octobre, à la manifestation nationale de Rome le 12 novembre, et à nombre de débrayages et de manifestations.

En fait le gouvernement Berlusconi avait déjà reculé sur certains points, moins évidemment par crainte des organisations syndicales que par crainte que le mécontentement ne finisse par échapper au contrôle de celles-ci. Et l'accord était d'autant plus facile à trouver que les dirigeants syndicaux s'affirmaient d'accord sur le principe d'une réforme de l'ensemble du système, à condition qu'on veuille bien la négocier avec eux...

C'est donc ce qui va se produire maintenant puisque le projet de réforme sera reporté à une négociation entre patrons, syndicats et gouvernement, comme cela s'est produit pour les gouvernements de centre-gauche avant Berlusconi, qui tous ont ainsi pu imposer des accords particulièrement anti-ouvriers et bénéficiant du soutien des organisations syndicales.

A part les travailleurs, tout le monde semble trouver son compte dans ce compromis. Les syndicats vont pouvoir valoriser leur rôle et dissimuler derrière un jeu de négociations et des marchandages interminables ce qui est en fait une capitulation devant les volontés du patronat. Le patronat, qui craignait une aggravation du climat social, se voit rassuré ; enfin le gouvernement Berlusconi se voit assuré d'un sursis, alors qu'il était menacé sur divers fronts. Le mécontentement suscité par le projet sur les retraites risquait de faire éclater sa majorité déjà fragile, et de le rendre même incapable de faire passer sa loi de finances, au moment où Berlusconi lui-même était devenu la cible d'une enquête des magistrats de «Mani pulite» et où les résultats des élections municipales partielles indiquaient la perte rapide de crédit de son parti fondé au début de l'année, «Forza Italia». Enfin, la démission du plus connu des magistrats de «Mani Pulite», le juge Di Pietro, intervenue le 6 décembre, pourrait aggraver la crise entre le gouvernement et la magistrature.

Le mécontentement des travailleurs, leur forte participation aux journées de grève et de manifestations, montrent que s'il s'était trouvé à leur tête une direction déterminée, il aurait été sans doute possible d'obliger Berlusconi à retirer tout son projet, et que son gouvernement ne s'en serait sans doute pas relevé. Les calculs des dirigeants syndicaux – liés en fait à ceux de l'opposition parlementaire, intéressée à renforcer sa position politique, mais pas à permettre une victoire qui soit celle des travailleurs –en ont décidé autrement. Mais il se trouvera bien des travailleurs pour tirer aussi leur propre leçon de toute l'affaire : la force des travailleurs n'a nullement été annihilée par la victoire électorale d'un Berlusconi ; elle aurait encore tous les moyens de se manifester s'il se trouvait à leur tête autre chose que des dirigeants pleutres et prêts à toutes les capitulations.

André FRYS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64995